

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 septembre 2022

82^e Congrès Hlm de Lyon Le Mouvement Hlm appelle le Gouvernement à faire du logement social la grande cause nationale du nouveau quinquennat

A l'occasion de son 82^e Congrès Hlm, l'Union sociale pour l'habitat rappelle dans sa résolution finale la nécessité de redonner aux organismes Hlm la capacité de « Réussir ».

La période qui s'ouvre, marquée par une augmentation du nombre de ménages en attente d'un logement social, par la crise de l'énergie et le dérèglement climatique est déterminante. Elle appelle sur certains points des réponses immédiates.

Dans ce contexte, le Mouvement Hlm s'est fixé quatre objectifs :

- Pouvoir répondre à l'énorme enjeu de la demande et proposer plus de logements de qualité en locatif social et en accession sociale aux ménages aux ressources modestes, souvent salariés, travailleurs essentiels, étudiants ou apprentis, retraités...
- Accompagner ses locataires face à l'immense défi de la sobriété énergétique qui mobilisera la société dès les prochaines semaines, veiller à ce que les ménages locataires du parc Hlm puissent bénéficier au mieux des dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités locales pour assumer la hausse des charges liée, malgré les boucliers tarifaires, à la hausse du prix de l'énergie.
- Massifier la rénovation énergétique de son parc pour faire des calendriers fixés par la loi Climat et résilience et la Stratégie nationale bas carbone des jalons pour l'action ;
- Maintenir un haut niveau de mobilisation pour continuer la transformation des quartiers notamment dans le cadre de l'ANRU.

S'agissant du débat parlementaire à venir, le Mouvement Hlm est déterminé à faire valoir la nécessité de revenir sur la baisse des APL financée par les bailleurs et la suppression de l'APL accession. De la même façon il revendique un taux de TVA réduit à 5,5% pour l'ensemble de ses investissements consacrés à un bien de première nécessité, le logement social.

L'Union rappelle par ailleurs que les APL sont un levier essentiel de soutien aux ménages aux revenus modestes et il souhaite, sur la base de son Rapport au Congrès, porter des propositions fortes pour mieux accompagner les locataires face à la hausse des charges liée à la hausse du prix des énergies, pour revaloriser beaucoup plus fortement le forfait charges de l'APL et le chèque énergie, pour défendre des niveaux de boucliers tarifaires sur le gaz et l'électricité qui permettent d'amortir plus fortement pour ses locataires les hausses en cours.

Pour préparer dès à présent l'avenir, le Mouvement Hlm rejoint la volonté exprimée par la Première ministre d'établir un Pacte de Confiance avec le secteur du logement social et participera activement à sa préparation sous la responsabilité du ministre du Logement.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat : *« Ce 82^e Congrès Hlm a permis de mettre en perspectives les besoins, les exigences environnementales, les capacités d'investissement des bailleurs et d'ouvrir un dialogue au service de nos concitoyens en attente d'un logement social en locatif comme en accession sociale et des 11 millions de locataires du parc social. Notre modèle a fait ses preuves mais ses fondamentaux doivent être consolidés. C'est la condition pour Réussir ! »*

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 580 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes Hlm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accès social à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)